



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Référence de la session		
Numéro de la session	Date	Type de la session
09	12/12/2019	Extraordinaire

Textes de référence	
N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 182 du 24 février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École ESTIN
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

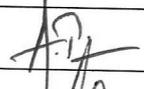
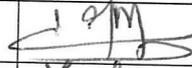
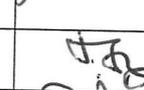
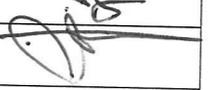
### Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.  
Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.

Liste des membres présents<sup>1</sup>:

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique	
2	ELMIR Youssef	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
3	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue	
4	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
5	MEDJOUJ Rafik	Représentant des Maîtres de Conférences	
6	ISSAADI Badredine	Représentant des Maîtres de Conférences	
7	FARAH Zoubeyr	Représentant des Maîtres de Conférences	
8	DJENADI Ali	Directeur du laboratoire LITAN (Invité)	
10	IKEN Sofiane	Responsable de la bibliothèque (Invité)	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	DAOUDI Meroua	Représentante des Maîtres Assistants
2	CHELOUAH Leila	Représentante des Maîtres Assistants
3	BELAID Ahror	Représentant des Maîtres de Conférences

1. Ordre du jour de la session.

Point n° 1. Étude et validation des dossiers de confirmation des enseignants stagiaires recrutés en 2023/2024 mis à disposition.

Point n° 2. Validation des cours en ligne.

Point n° 3. Réinscription à la formation doctorale au titre de l'année 2024-2025.

Point n° 4. Mobilité à l'étranger au titre de l'année 2024.

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n° 182 du 24 Février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'école ESTIN

## 2. Déroulement des travaux de la session.

Après l'ouverture de la séance à 10h30, le président du conseil scientifique a donné la parole au directeur adjoint chargé des enseignements pour présenter le premier point de l'ordre du jour.

### Point n° 1. Étude et validation des dossiers de confirmation des enseignants stagiaires recrutés en 2023/2024 mis à disposition.

#### a. Présentation

Conformément au décret exécutif n° 17-322 du 02 Novembre 2017 fixant les dispositions applicables au stagiaire dans les institutions et administrations publiques, le Conseil Scientifique s'est réuni pour étudier les dossiers de confirmation des enseignants stagiaires recrutés au sein de l'école ESTIN, Bejaia. Les enseignants stagiaires concernés sont :

Numéro	Nom Prénom	Grade	Filière	Etablissement
1	SABA Nabiha	MAB	Maths	Université de Jijel
2	LOUNACI Djamila	MAB	Sciences économique	Université de Tizi Ouzou

#### b. Résolution

Conformément au Décret exécutif n° 17-322 du 02 Novembre 2017, le Conseil Scientifique a donné un avis sur à la confirmation, dans le corps des enseignants Maitres-Assistants classe « B », des enseignants comme suit :

Numéro	Nom Prénom	Grade	Filière	Etablissement	Avis
1	SABA Nabiha	MAB	Maths	Université de Jijel	Confirmée
2	LOUNACI Djamila	MAB	Sciences économique	Université de Tizi Ouzou	Confirmée

Ensuite, le président du conseil scientifique a donné la parole au directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique pour présenter le reste des points de l'ordre du jour comme suit :

### Point n° 2. Validation des cours en ligne.

#### a. Présentation.

Le conseil scientifique a reçu les évaluations des cours en ligne suivants :

1. « Système d'exploitation » par M. ELMIR Youssef, évalué par M. BERBAGUE Chemseddine et Mme. LEKEHALI Somia .
2. « Programmation Orientée Objets » par M. Youssef ELMIR, évalué par M. BERBAGUE Chemseddine et Mme. LEKEHALI Somia.
3. « Travaux pratiques de Conduite de Projet » par M. SEBAA Abderrazak, évalué par Mme. AIT TALEB Samiha et Mme. DAOUDI Meroua.
4. « Base de Données Distribuées » par M. SEBAA Abderrazak, évalué par Mme. AIT TALEB Samiha et Mme. DAOUDI Meroua.

Cours	Enseignant	Rubrique 1	Rubrique 2	Rubrique 3	Total
Système d'exploitation	M. ELMIR Youssef	50	20	2.5	72.5
Programmation Orientée Objets	M. ELMIR Youssef	50	10	0	60
Travaux pratiques de Conduite de Projet	M. SEBAA Abderrazak	50	25	10	85
Base de Données Distribuées	M. SEBAA Abderrazak	50	25	10	85

#### b. Résolution.

Le conseil scientifique a émis son avis sur lesdits cours en se basant sur la grille adoptée lors de sa session précédente, en tenant compte des critères de validation suivants :

1. Le cours ayant cumulé un minimum de 60 points avec au moins 30 points dans la rubrique (1) et au moins 15 points dans la rubrique (2) est validé.
2. Le cours ayant cumulé entre 50 et 60 points est validé sous réserves.
3. Le cours ayant cumulé moins de 50 points est rejeté.

Cours	Enseignant	Rubrique 1	Rubrique 2	Rubrique 3	Total	Avis
Système d'exploitation	M. ELMIR Youssef	50	20	2.5	72.5	Validé
Programmation Orientée Objets	M. ELMIR Youssef	50	10	0	60	Validé sous réserve d'améliorer la rubrique 2
Travaux pratiques de Conduite de Projet	M. SEBAA Abderrazak	50	25	10	85	Validé
Base de Données Distribuées	M. SEBAA Abderrazak	50	25	10	85	Validé

Compte tenu des remarques formulées par certains évaluateurs, le conseil scientifique recommande la révision et l'adaptation de la grille par un groupe d'experts. La version révisée sera ensuite soumise pour approbation lors des prochaines sessions.

#### Point n° 3. Réinscription à la formation doctorale au titre de l'année 2024-2025.

##### a. Présentation.

Le conseil scientifique a pris connaissance de la demande de réinscription du doctorant M. SLIMI Zakaria, inscrit en 4ème année (1ère année dérogatoire) pour l'année universitaire 2024-2025.

Suite au désistement du Prof. KECHADI Mohand Tahar, il a été proposé de confier la direction de la thèse à M. ABBAS Faycel, Maître de Conférences classe A, et la co-direction à M. GATTAL Abdeljalil, Professeur, tous deux affiliés à l'Université de Tébessa. Le sujet de thèse, intitulé « Satellite-Driven Spatio-Temporal Analytics Using Machine Learning for Sustainable Wheat Crop Management and Yield Optimisation ».

Le comité de formation doctorale habilité a émis un avis favorable à cette proposition.

**b. Résolution.**

Le conseil scientifique a approuvé le changement de l'équipe de direction de la thèse ainsi que la reformulation du sujet de thèse du doctorant M. SLIMI Zakaria. Par conséquent, la demande de réinscription du doctorant pour l'année universitaire 2024-2025 a été validée, sous réserve du respect des exigences, notamment la présentation d'une demande de dérogation pour la réinscription en 4ème année de doctorat LMD ainsi qu'un engagement de prise en charge pédagogique :

N°	Année Bac	Matricule du Bac	Nom	Prénom	Remarque
1	2016	34019909	SLIMI	Zakaria	Réinscription en 4ème année (1ière année dérogation)

**Point n° 4. Mobilité au titre de l'année budgétaire 2024.**

**a. Présentation.**

Le conseil scientifique a pris note que :

- M ABBES Anis Chawki a présenté une nouvelle demande pour un stage de perfectionnement au « Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents (LISSI) Université Paris-Est Créteil », Paris, France du 17/12/2024 au 30/12/2024.

**b. Résolution.**

Le conseil scientifique a proclamé le résultat du traitement de ladite demande de mobilité dans le tableau suivant :

N°	Nom	Prénom	Etablissement d'accueil	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	ABBES	Anis Chawki	Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents (LISSI) Université Paris-Est Créteil	France	17/12/2024	30/12/2024	7	14 jours accordés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 12h00.

Fait à Amizour le, 12/12/2024.  
Le président du conseil scientifique



رئيس المجلس العلمي  
الأستاذ: طاري عبد الكمال